

En raison de la fusion, l'organisation des championnats individuels est modifié pour les deux anciennes Ligues. Pour les championnats 15/16 ans et 17/18 ans, ces derniers s'organisent de la manière suivante :

Phase 1 : Dans chaque Comité Départemental (pour les classements en dessous du « cut » Fédéral). Cette phase est sur le point de se terminer.

Phase 2 : Sur 3 sites (Aix, Toulon, Nice). Cette phase finale regroupe les qualifiés de la phase 1 et les joueurs se trouvant au-dessus du « cut » Fédéral.

Phase 3 : Phase finale unique et fusionnée regroupant les qualifiés de la phase 2 et des éventuels qualifiés d'office en raison de leur classement (décision de la commission).

La transition entre chaque phase et l'attribution de places qualificatives pour la phase suivante sera déterminée en fonction du poids du tableau de chaque site d'accueil.

Les inscriptions pour la phase 2 des championnats 15/16 ans et 17/18 ans ont débuté et se termineront le **10 Avril**.

Il est très important de respecter la date limite d'inscription, pour l'intégralité des joueurs.

Voici les classements concernés par cette phase.

15/16 ans (H+F) : A partir de 15

17/18 ans (H+F) : A partir de 15

Le classement à prendre en compte est le classement mensuel de Mars. Cependant, un joueur ne peut s'inscrire que dans un seul site d'accueil pour un championnat donné. Il peut également participer à une seule phase (cas de l'évolution de classement).

Voici les rappels importants concernant l'organisation des championnats individuels Jeunes:

-La nationalité française est obligatoire

-Dans les championnats par catégorie d'âge, un joueur ne peut s'inscrire que dans une seule catégorie (la sienne)

-Un joueur licencié en Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur peut jouer dans un site d'accueil hors de son Comité d'appartenance. Il s'agit de phase qualificative du championnat régional. Cependant, le joueur ne pourra disputer qu'une seule et unique phase qualificative.

-Pour s'inscrire, le joueur doit posséder une licence « C » ou « W » saison 2018 avec la mention « Compétition Autorisée ».

Les inscriptions pour cette phase 2 des championnats 15/16 et 17/18 ans qui se dérouleront entre le du **21 Avril au 8 Mai 2018**, se feront sur « Mon Espace Tennis » avec paiement en ligne.

Vous pouvez trouver en pièce jointe, deux guides :

-Etape 1 - **Inscription Mon Espace Tennis**

-Etape 2 - **Inscription en Ligne**

Pour rappel, afin de trouver la compétition, aller sur « **Plus de Critères** »

Mettre le nom de la Ligue : « **Provence Alpes Côte d'Azur** »

Mettre le nom du Comité : « **Comité LO de Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur** »

Mettre la catégorie d'âge : « **A choisir** »

Dans le type de compétition, choisir « **Championnats** »

Il est important de ne pas renseigner d'autres critères.

ATTENTION : Vous allez tomber sur les trois homologations faisant référence aux Trois sites de compétitions (voir libellé). Chaque joueur fera son choix par rapport à son site d'accueil. **Un seul choix est possible.**

	LIGUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - AIX EN PROVENCE	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	SITE NICE CHPT INDIV 15-16/17-18 Phase 2	21/04/2018	08/05/2018	 S'inscrire	
	LIGUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - AIX EN PROVENCE	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	SITE AIX CHPT INDIV 15-16/17-18 Phase 2	21/04/2018	08/05/2018	 S'inscrire	
	LIGUE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - AIX EN PROVENCE	PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	SITE TOULON CHPT INDIV 15-16/17-18 Phase 2	21/04/2018	08/05/2018	 S'inscrire	

- -Site d'Aix en Provence correspond au Centre de Ligue (Terre battue Traditionnelle avec repli sur Résine Intérieure).
- -Site de Toulon correspond au Centre de la Tourrache (Terre Battue Artificielle)
- -Site de Nice correspond au Complexe Sportif des Combes (Terre Battue Traditionnelle)

En fonction du nombre d'inscriptions sur les sites de Toulon et Nice, l'organisateur s'autorise le droit de faire jouer sur d'autres sites d'accueils (clubs à proximité). Les différentes informations seront communiquées aux joueurs en temps voulu.

Le bureau de Ligue a arrêté l'organisation de la phase 3 (phase finale). Cette dernière se déroulera, sous une forme condensée, **les 19, 20 et 21** Mai prochains (week-end de Pentecôte). Les épreuves 15/16 ans et 17/18 ans se joueront sur le site de **Nice**.

L'inscription en phase 2 nécessite la disponibilité (lieu et date) pour la phase 3. Pour cette dernière phase, la Ligue de Provence-Alpes-Côte d'Azur participera en partie à l'hébergement des joueurs les plus éloignés.

Enfin, concernant les championnats de France, seul le vainqueur du championnat régional Provence-Alpes-Côte d'Azur sera qualifié pour la phase nationale. L'ordre des qualifiés supplémentaires sera déterminé par la commission compétente et validé par le bureau de Ligue. Voici le calendrier prévisionnel pour les épreuves nationales.

Championnats	Dates prévisionnelles	Lieu	Ligue
15/16 ans	Du mardi 14 au dimanche 19 août	Dijon	BFC
17/18 ans	Du lundi 20 au samedi 25 août	Le Mans	PDL

Comme vous le voyez, tout est fait pour que cette fusion soit une réussite y compris dans la partie des championnats individuels. Pour toutes questions, les élus et permanents de la Ligue et des Comités Départementaux sont à votre disposition. N'hésitez donc pas à les contacter si nécessaire.

Espérant que cette démarche d'inscription et paiement en ligne corresponde à vos attentes de modernité.

Bien sportivement,

La Commission Régionale Jeunes